

le trait d'union



Le personnel communal

Sommaire

Editorial	3
Le budget communal	4
Les services communaux	7
Infos communales	8
Transport solidaire	
Semaine bleue	
Info officielles	9
Services	10
Bibliothèque	
Téléthon	
Services	11
Espace jeunes	
Conseil Municipal Enfants	
Services	12
Accueil de loisirs	
Evènements Actualités	
Comité des fêtes	12
Portes ouvertes	13
École	14 et 15
A vos agendas	16
Vide greniers	17 et 18
Transports déplacements	19
Fabul'eau	20

Micheline PIVERT a fait ses adieux au restaurant scolaire.

Elle a souhaité se mettre en disponibilité après 17 ans de bons et loyaux services.

L'émotion était très présente lors de son au revoir aux enfants.



Depuis le 17 mai 2016, les services administratifs ont été renforcés temporairement par l'arrivée de Fantafouné DABO embauchée en contrat d'avenir. Cette arrivée a permis une réorganisation du service administratif.

Pique-nique Corzéen



Photo Francette JONCHERAY

Les bords du Loir étant momentanément impraticables suite aux intempéries, c'est au stade que se sont retrouvés les convives du pique-nique communal le dimanche 19 juin.

C'est sous un ciel clément, dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée cette sympathique manifestation.

Le matin, des membres de la section Corz'évasion de l'Intrépide ont effectué une randonnée VTT dans la commune avant de rejoindre les convives au stade.

Refonte du site internet

Le conseil municipal a entamé une réflexion sur la modernisation du site internet.

Si vous avez, des idées, des suggestions, des demandes, n'hésitez pas à nous en faire part

sur le site <http://www.corze.fr> dans la rubrique «vos suggestions».



mières actualités : 28/05/16 2016_05_Portes_ouvertes_scolaire

Mairie de Corzé

4 rue du Commerce 49140 CORZE
tel 02 41 18 56 30
fax 02 41 32 27 01
mairie@corze.fr

Secrétariat ouvert
lundi 8h30 à 12h

mardi 8h30 à 12h et 14h à 17h30

mercredi 8h30 à 12h

jeudi 8h30 à 12h

vendredi 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

samedi de 9h à 12h

<http://www.corze.fr>

Secrétariat fermé le samedi
du 11 juillet au 20 août

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
pris auprès du secrétariat,
le vendredi de 14h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h

Directeur de publication : Jean-Philippe
GUILLEUX

Dépot légal 1er trimestre 1998

ISSN 1286 - 0441

Photos : 1^{ère} de couverture : Francette

JONCHERAY «Les enfants à l'honneur»

Fête de l'école/Carnaval/Oeuvres réalisées à

l'Accueil de Loisirs/Remise des dicos.

Imprimeur : LGL Imprimerie

85 rue Ferdinand Vest

BP 30123

49803 TRÉLAZÉ

Imprimé sur papier 100% recyclé.

Une nouvelle fois je ne peux pas m'adresser à vous sans devoir faire référence aux violences auxquelles nous sommes exposés et sans exprimer ma compassion aux victimes du 14 juillet et à leurs familles. En effet, l'actualité reste ponctuée par des actions malveillantes mais celles-ci ne doivent absolument pas nous faire renoncer à notre mode de vie ni nos us et coutumes.



Après un début d'été laborieux, et une crue du Loir, inhabituelle en cette saison*, qui nous a contraint à délaissier nos magnifiques bords de Loir pour :

- la 1^{ère} fête de l'été, organisée par le comité de fêtes,
- la traditionnelle fête des foins,
- et le pique-nique communal,

les beaux jours semblent, enfin, être au rendez- vous !

Cela n'a pas émoussé la bonne humeur des Corzéens qui se sont déplacés néanmoins nombreux pour assister à ces manifestations.

La fin de l'année scolaire, marquée par le retour de la fête au sein de la cour de l'école, a remporté, comme chaque année, un vif succès. Les CM2, quant à eux, ont reçu un « au revoir » joyeux et chaleureux de leurs professeurs et leurs camarades lors de la fête de l'école et ont été mis à l'honneur de manière plus solennelle lors de la cérémonie des dictionnaires, offerts par la Municipalité.

L'été se poursuivra paisiblement à Corzé et son actualité portera sur l'entretien de nos espaces verts et des bords de routes ainsi que sur la réhabilitation des installations de production et de distribution de chauffage du groupe scolaire.

Au bilan de ce premier semestre nous avons participé activement à la poursuite des travaux d'élaboration du PLUi** et avons organisé dans chaque commune, un parcours dénommé « les marches du Loir » destiné à présenter l'avancement de nos réflexions et recueillir les avis de nos habitants.

J'en profite à nouveau pour vous inciter, et surtout ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour cette présentation, à apporter vos contributions sur cette plateforme numérique que j'ai déjà évoquée dans les précédents bulletins.

S'agissant des travaux consécutifs à l'application de la loi NOTRe, notre futur territoire regroupant les communautés de communes de Tiercé, Durtal et Seiches-sur-le-Loir, portera le nom d'Anjou Loir et Sarthe, reprenant ainsi l'identité de ses vallées et de ses rivières. Ce nouvel EPCI*** sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2017. D'ici là les services vont être organisés pour être en mesure d'assurer la reprise des compétences actées par vos élus, afin de vous apporter le meilleur service possible.

Par ailleurs et afin d'améliorer la disponibilité des agents à l'accueil de la Mairie, nous avons accueilli Madame DABO qui vient renforcer pour ces 3 prochaines années, l'équipe à votre service, notamment pour tout ce qui concerne vos démarches administratives et le service d'état civil. Elle est par ailleurs chargée des missions de dématérialisation qui doivent s'intensifier au sein des administrations publiques.

Enfin, je souhaite une meilleure santé et mes vœux de prompt rétablissement aux agents qui se battent actuellement contre la maladie, et que nous souhaitons revoir parmi nous le plus vite possible !

Je vous souhaite un bel été à tous et d'agréables vacances.

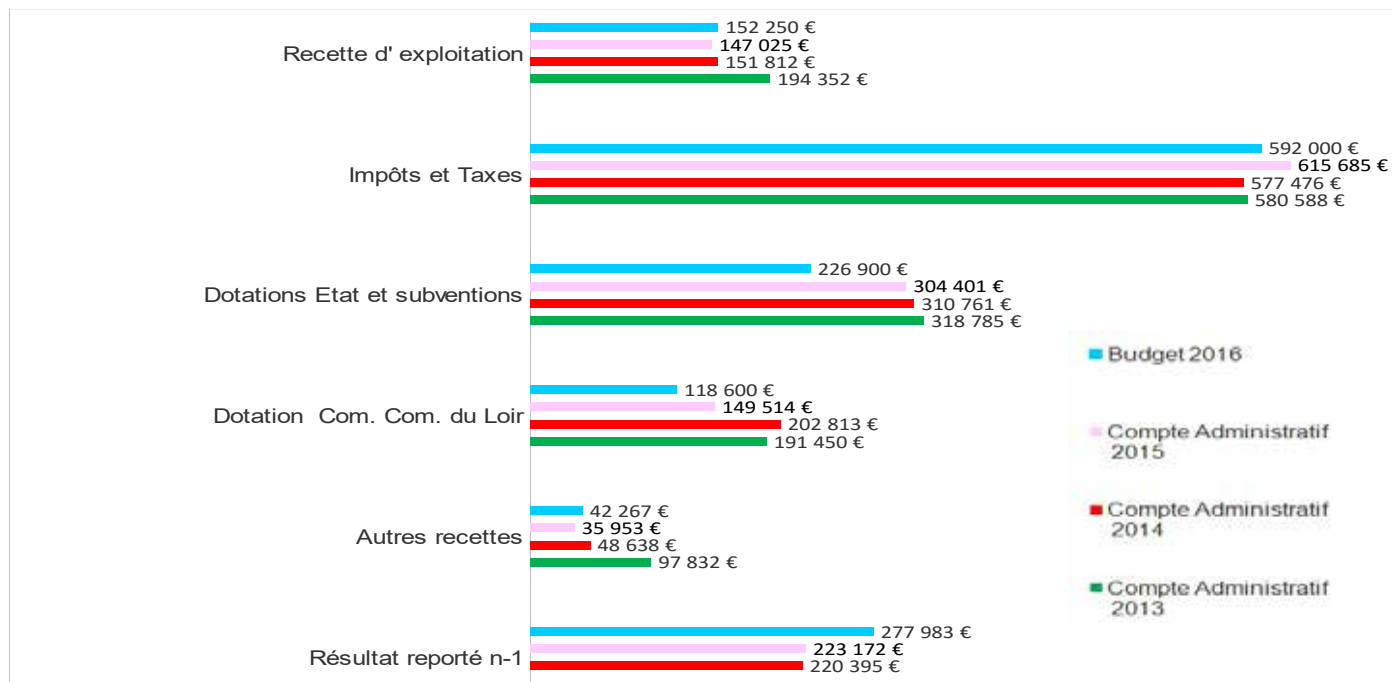
Jean-Philippe GUILLEUX
Maire de Corzé

* Classement en zone de catastrophe naturelle demandé.

** Plan local d'urbanisme intercommunal

*** Établissement public de coopération intercommunale

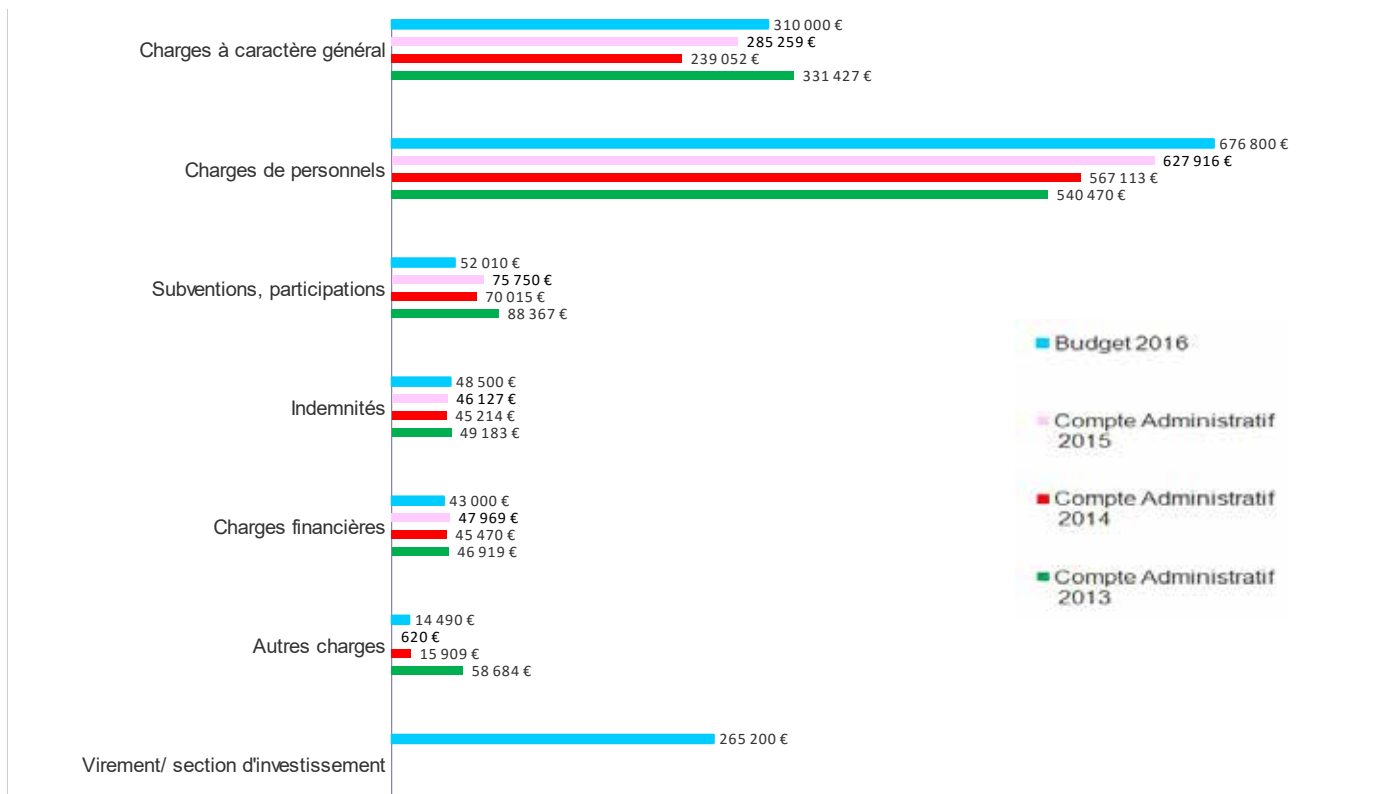
Recettes



Résultats 2015 : Les recettes de fonctionnement diminuent exceptés les impôts et taxes provenant des contributions directes qui augmentent du fait des nouveaux foyers.

Budget 2016 : Compte-tenu des baisses de dotations de l'État annoncées, le conseil est resté très prudent sur le montant des recettes.

Dépenses



Globalement, les dépenses de fonctionnement 2015 augmentent de + 10,26 % mais seulement de + 2,58 % par rapport à 2013. Il n'y avait pratiquement pas eu de dépenses d'entretien de la voirie en 2014 (2 200 € contre 46 000 € en 2015). Plus précisément, les dépenses à caractère général sont inférieures à celles de 2013. Par contre les dépenses de personnel ont augmenté en 2015 par rapport aux 2 années précédentes. Pour rappel, ceci est principalement dû à la mise en place des travaux en régie (création d'un poste aux ST), la mise en place des TAP et une régularisation importante sur l'assurance du personnel.

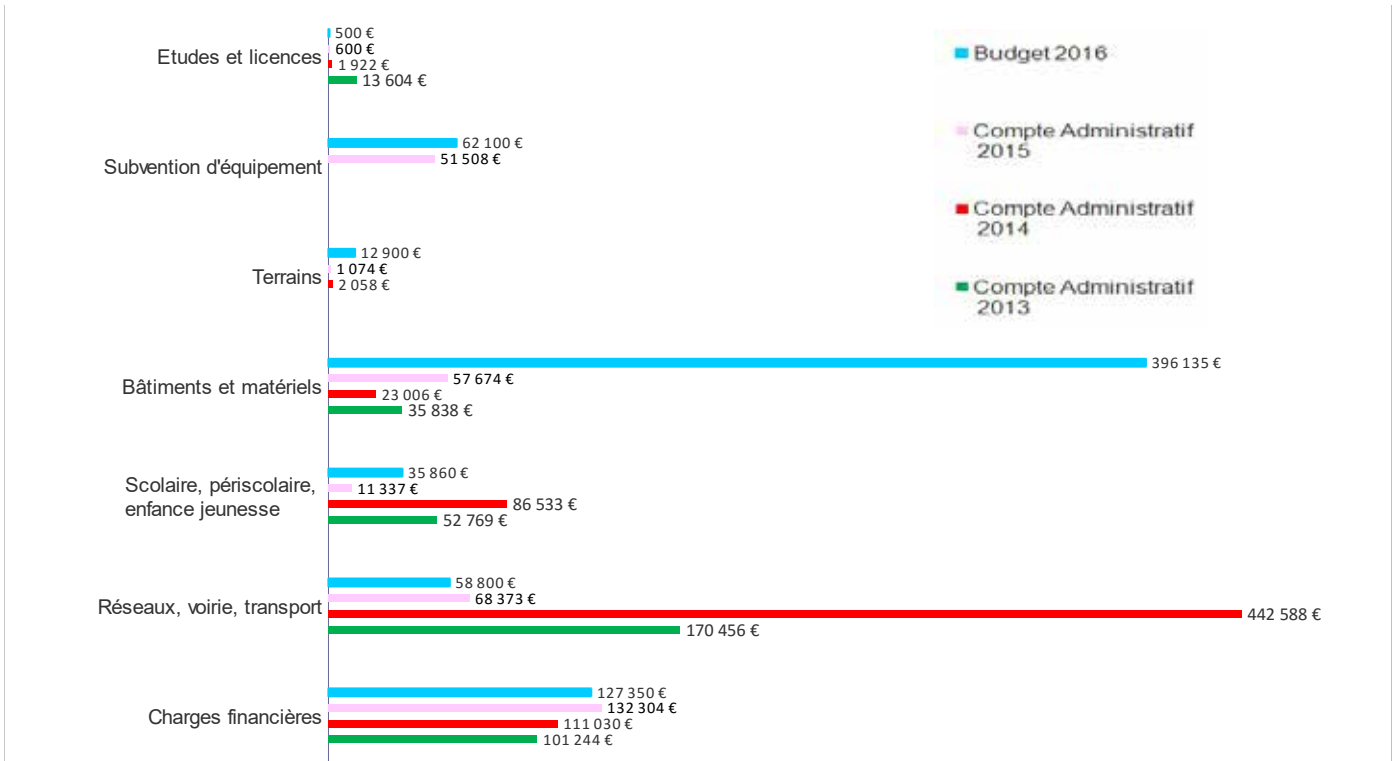
Les investissements

Recettes



En 2016, la mairie a inscrit une recette de subvention de la Communauté de Communes via des fonds de concours. Les travaux sont principalement réalisés en autofinancement. Toutefois, pour faire face aux travaux d'extension bibliothèque et mairie, de la création de la salle mutualisée (travaux déjà programmés en 2015) la municipalité devra recourir à l'emprunt.

Dépenses



Après l'achat d'un véhicule pour les services techniques en 2013, puis les travaux de réaménagement de la rue des écoles en 2014, il n'y a pas eu de grosses dépenses effectuées en 2015. En effet, le projet de réhabilitation de la bibliothèque et mairie intégrant la création d'une salle mutualisée, a été reporté en 2016 pour cause de montage financier retravaillé à plusieurs reprises.

Sont prévus également en 2016 :

- => l'achat d'outillage pour les services techniques, adaptés aux travaux que la municipalité leur fait faire en régie depuis le début du mandat,
- => des travaux de chauffage à la maternelle
- => des travaux de sécurisation de la RD 192 entre la Maison Neuve et le bourg (ceux-ci étaient programmés en 2015)
- => des ordinateurs pour l'école
- => des travaux de sécurisation de la RD 323 entre la Maison Neuve et le Bourg Joli.

Subventions versées aux associations

	2015	2016
Groupement de Protection des Cultures	552.00 €	
Association Familles Rurales	308.00 €	
Association Culturelle	1 882.00 €	1450.00 €
Challenge le Corzéen	293.00 €	300.00 €
Football Club Pellouailles Corzé	1 244.00 €	1 400.00 €
Association des Anciens Combattants	201.00 €	200.00 €
Loir Basket Club (Loir BC)	713.00 €	800.00 €
ADS Modern Jazz et plus	54.00 €	80.00 €
Les Ailes du Loir (jeunes sapeurs pompiers)	50.00 €	100.00 €
Rugby Club des 3 Rivières	76.00 €	122.00 €
Judo Club du Loir	426.00 €	300.00 €
École de Musique de Villevêque	1 029.00 €	1800.00 €
Villevêque Danse	852.00 €	800.00 €
École de Musique de Seiches	294.00 €	700.00 €
Tennis Club Villevêque Soucelles	80.00 €	
Sport Détente Seichois section gymnastique	50.00 €	50.00 €
Seiches Basket Club	50.00 €	
Zumba des Capellaudains		110.00 €
Société des Chasse		200.00 €
Prévention Routière	53.00 €	54.00 €
Harmonie du Plessis-Grammoire	288.00 €	147.00 €
Cahiers du Baugeois	98.00 €	100.00 €
TOTAL	8 593.00 €	8 713.00 €

Taux d'imposition

	2013	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	13.25 %	13.25 %	13.50 %	13.50 %
Taxe foncière sur les propriétés baties	25.41 %	25.41 %	25.89 %	25.89 %
Taxe foncière sur les propriétés non baties	37.56 %	37.56 %	38.27 %	38.27 %

Travaux réalisés



Pour sécuriser les déplacements des piétons entre le Bourg Joli et la Maison Neuve, un cheminement a été aménagé, parallèlement à la RD 323, par l'Agence Technique Départementale, pour le compte de la commune,



La plantation des peupliers sur l'ancienne voie de chemin de fer figure parmi les travaux réalisés par les services techniques communaux.

Les Services Techniques : Forces de proposition

Comme toutes les organisations de travail mises en place, les ajustements et les modifications doivent intervenir régulièrement.

Depuis 2014, nous avons été amenés à plusieurs reprises, à revoir notre organisation, ainsi que la répartition des fonctions et des missions de certains agents, afin d'optimiser le service compte tenu des compétences et des expériences de chacun, sur le principe de la polyvalence.

La gestion participative mise en place dès le début, a permis à la majorité des agents de mieux gérer son espace de travail et de mieux organiser ses missions.

Le principe de traitement des demandes d'intervention des habitants, des associations, des enseignants, des autres services communaux, ... reste sur le même mode de fonctionnement. Les agents des services techniques évaluent leur capacité à gérer la solution en interne avant d'avoir recours à un intervenant extérieur.

Rappel : Chaque demande d'intervention est tracée par un document de suivi, remplie par les services administratifs, lors d'un appel téléphonique ou d'une démarche en mairie et transmise dans la journée aux services techniques, en dehors de tout caractère d'urgence.

Merci à tous les habitants qui manifestent leur satisfaction suite à notre intervention, cette démarche est très gratifiante pour l'équipe.

Désormais, une réunion de travail, avec l'ensemble de l'équipe présente, les 2 adjoints et la secrétaire générale a lieu tous les 15 jours. Elle permet de faire un point sur les différents dossiers en cours, sur les tâches à accomplir et permet de finaliser le programme de la ou des semaines à venir. La secrétaire générale actualise toutes les semaines son compte-rendu.

A la demande des agents, nous avons accepté de financer du nouveau matériel (un semoir, une tonne à eau avec moteur pour arroser les fleurs et entretenir les réseaux EU et EP, du matériel électro-portatif à batterie pour la taille des haies, ...). Ces investissements permettent d'améliorer les conditions de travail, d'apporter du confort et de réaliser certains travaux, jusqu'à maintenant difficiles à réaliser par les services techniques.

Aujourd'hui, nous sommes amenés à faire face à plusieurs absences depuis le début de l'année. Un recrutement en CDD a été nécessaire, dans un premier temps, mais nous pourrions recruter à nouveau en CDD, en cas de besoin et de prolongations.

Pour faire face au zéro phyto, nous « recrutons » 2 moutons pour assurer un entretien permanent des espaces verts de la station d'épuration. Pour le reste des espaces verts, des haies et des trottoirs, l'année est particulièrement difficile en raison des importantes précipitations. Merci pour votre compréhension.

Les 4 Grands Axes de Travail	1 ^{er} semestre 2015 4534 d'heures travaillées	1 ^{er} semestre 2016 4436 d'heures travaillées
ENTRETIEN DES BATIMENTS	904 h (dont 228 h de travaux)	745 h (dont 168h h de travaux)
ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS, DE L'ENVIRONNEMENT, ...	2482 h (dont 452 h de travaux)	2519 h (dont 446 h de travaux)
ENTRETIEN DES VOIRIES, DES ROUTES, DES CHEMINS, DES COLLECTEURS, DES PLANTATIONS,	464 h	492 h
DIVERS (Participation aux manifestations, réunions, entretien du matériel, ...)	684 h	680 h

Commentaires :

Environ 100 heures de travail en moins au cours du 1^{er} semestre 2016, par rapport au 1^{er} semestre 2015, en raison des absences maladies.

L'indication « travaux » correspond aux heures de travail réalisées par l'équipe des services techniques pour des travaux pour lesquels, habituellement, des entreprises intervenaient.

Parmi les travaux réalisés en ce début d'année :

- Plantation des peupliers sur l'ancienne voie de chemin de fer
- Mise en place d'un brise-vue au cimetière (sur la partie haute)
- Faucardage à la station d'épuration
- Aménagement à l'Aurore

Le transport solidaire, vous connaissez ?

La Silver Economie, vous connaissez ?

La loi de l'adaptation de la société au vieillissement, vous en avez entendu parler ?

De plus en plus d'économistes et d'hommes politiques s'intéressent au vieillissement de la population, et pourtant, les «vieux» ça n'existe plus. Lorsque nous, municipalité, adressons une invitation pour la semaine bleue ou le repas des aînés aux « petits jeunes retraités », la plupart d'entre eux sourient et répondent gentiment qu'ils ne sont pas concernés et pourtant !

Nous, élus de la commune, devons-nous nous interroger sur les services mis en place à CORZE ? Devons-nous anticiper le vieillissement de notre population ? Nous avons lancé un appel, il y a un an déjà, auprès de personnes bénévoles qui accepteraient de se rendre disponibles pour mettre en place le transport solidaire. Alors que nous avons des demandes de personnes seniors, nous n'avons eu aucun contact de bénévoles chauffeurs. Ce service fonctionne pourtant dans les communes alentours !

Autres questions ?

Devons-nous poursuivre le portage des repas ? Pourquoi ce service est-il quasiment en veille ?

Nous nous posons des questions, nous recherchons des réponses. Nous avons besoin de connaître votre avis. Nous allons donc travailler sur le sujet en élaborant un questionnaire de manière à connaître les besoins et à adapter les services qui pourraient être mis en place dans la commune ou sur un territoire plus grand.

Dans le cadre de la loi de l'adaptation de la société au vieillissement, le conseil départemental, dont le rôle en matière de coordination de l'action sociale est renforcée, en partenariat avec la Mutualité de l'Anjou, lance une étude sur les communes voisines, concernant l'habitat de demain chez les personnes à partir de 60 ans. La commune de CORZE a souhaité s'associer à cette étude. C'est pourquoi, vous qui avez plus de 60 ans, allez recevoir un questionnaire sur ce sujet. Bien évidemment, nous communiquerons en temps et en heure sur la restitution qui sera faite par la Mutualité de l'Anjou.

La Semaine Bleue



«En 2015, le CCAS avait donné son accord pour étendre les animations de la semaine bleue, semaine nationale des retraités, au sein de la Communauté de Communes du Loir. Ces animations sont réservées aux personnes de plus de 65 ans. Compte-tenu d'un bon démarrage, la commission sociale a décidé de poursuivre cette action en 2016. Elle travaille déjà sur le sujet depuis le début de l'année et a donc fixé 3 animations :

- mardi 18 octobre à Seiches sur Loir thé dansant,
- mercredi 19 octobre à la salle des fêtes de Lézigné et dans les accueils de loisirs de Marcé, Corzé, Jarzé et des Trinottières, après-midi atelier cuisine avec les enfants,
- vendredi 21 octobre à Jarzé, après-midi cinéma.

Entre temps, le Comité National de la Semaine Bleue a souhaité situer la Semaine Bleue dans la continuité de la Journée internationale des personnes âgées programmée le 1er octobre 2016. Cette journée, placée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et suivie depuis 1990 au niveau mondial, permet de porter d'une seule voix les problématiques

de vieillissement au sein de toutes les sociétés ». (extrait du site internet de la semaine bleue.). Elle a donc été fixée du 3 au 9 octobre 2016. Le thème national 2016 est « À TOUT ÂGE : FAIRE SOCIÉTÉ ».

Côté communes de Villevêque, Soucelles et le Plessis-Grammoire, il a été décidé de respecter les dates nationales. C'est ainsi que le traditionnel goûter dansant aura lieu à Soucelles le jeudi 6 octobre.

Seront également proposées :

- une réunion d'informations dont le thème sera «sensibilisation aux démarchages abusifs»
- une marche.



Le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté

Que dit la loi ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Même si l'attestation de recensement est encore remise au jeune, **seul le certificat JDC** ou un certificat d'exemption est **demandé** lors de la constitution du **dossier pour des examens ou concours** soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

Pour plus d'informations contactez directement
le centre du service national d'Angers :

ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-OUEST
Centre du service national d'Angers

tel 02 44 01 20 50 mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr.

Rappel des arrêtés préfectoraux

Interdiction de brûler les déchets

Par arrêté 2013-012 en date du 25 février 2013, le préfet de Maine et Loire a apporté des exceptions à l'interdiction de brûler les déchets à l'air libre.

Quelques exceptions à cette interdiction concernant les déchets verts :

Le brûlage à l'air libre est toléré hors zones urbaines et uniquement pour des déchets verts secs.

Les déchets verts secs sont des déchets dont le taux d'humidité n'empêche pas une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air et qui ne produisent pas de fumées excessives.

Si vous êtes un particulier, vous pouvez brûler les déchets verts secs issus de votre production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts. Vous veillerez à les brûler en dehors des zones urbaines, sans créer de troubles de voisinage et en respectant les horaires suivants :

- entre 11h et 15h30 en décembre, janvier, février
- entre 10h et 16h30 en mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre,

octobre, novembre.

Si vous êtes un agriculteur, vous pouvez brûler, dès lors qu'ils sont secs :

- les résidus végétaux générés par votre activité agricole
- les déchets verts issus des tailles des haies bocagères
- les déchets verts issus de la taille et de l'arrachage de produits susceptibles d'être porteurs de maladies.

Cette autorisation de brûlage à l'air libre est limitée à la période du 16 octobre au 15 mai entre 7h et 17h.

Si vous êtes un propriétaire forestier, vous pouvez brûler, dès lors qu'ils sont secs, les rémanents.

Cette autorisation de brûlage à l'air libre est limitée à la période du 16 octobre au 15 février et du 1er avril au 15 mai entre 7h et 17h.

La valorisation des déchets doit être privilégiée (compost, paillage, tonte mulching, dépôt en déchèterie...).



Arrêté du 30 décembre 1999 concernant les **activités privées**

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h et
de 14h à 19h30.
- **le samedi**
de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **le dimanche et jours fériés**
de 10h à 12h.



Photo Sylvie PIVERT

Heures d'ouverture :

lundi de 15h à 17h30
mercredi de 16h à 18h
samedi de 11h à 12h30

à partir du 24 août

ouverture le mercredi de 16h30 à 18h30

ouvertures inchangées le lundi et le samedi.

Fermeture :

du lundi 8 août au samedi 23 août inclus.

La Fête des Foins

Organisée par l'Association de Sauvegarde du Matériel Agricole du Loir (ASML), la Fête des Foins a eu lieu dimanche 12 juin, au stade, les bords du Loir n'étant pas praticables après les intempéries !

Comme chaque année, un public nombreux s'est déplacé, avec nostalgie pour les plus anciens, et pour les plus jeunes simplement découvrir les machines d'autrefois.



Photo Francette JONCHERAY

Bienvenue à la bibliothèque

Vos enfants ont régulièrement fréquenté la bibliothèque pendant l'année scolaire. Les vacances arrivent, ils peuvent continuer à faire le plein de « lecture plaisir ». L'inscription et le prêt des livres sont gratuits.

La bibliothèque propose un espace jeunesse et un espace adulte. Vous y trouverez des albums, des romans, des bandes dessinées, des livres documentaires, des revues et des CD

Des achats de livres enfants et adultes ont été faits en juin et les ouvrages prêtés par le Bibliopôle renouvelés.

N'hésitez à venir faire le plein pour les vacances.

Projet d'exposition «CORZE dans la guerre 14-18»

Les recherches de la commission se poursuivent. Nous continuons à faire appel à ceux qui possèdent des documents, des photos, des objets de cette période. Leur aide nous sera précieuse pour étoffer ce travail.

Merci aux personnes qui se sont déjà manifestées.

Festival Fabul'eau :

Dans le cadre du Festival Fabul'eau une semaine de lecture d'histoires aura lieu du 10 au 18 octobre.

Des précisions sur les horaires seront données sur le site de la commune <http://www.corze.fr> en septembre.

Accueil des tout-petits

Les petits du Relais Assistantes Maternelles et de la Maison des Assistantes Maternelles sont venus écouter les comptines et l'histoire de « la petite graine ».

Malgré leur nombre important, les enfants ont été attentifs et ont participé au jeu de doigt « **Jolie fleur, est-ce-que maman m'aime ?** »



Le 3 décembre prochain aura lieu le prochain **Téléthon**.

Seront reconduits :

le petit-déjeuner, la marche, la fabrication d'objets par les TAP, peut-être un concours de cartes et le dimanche, une manche amicale organisée par le Club de Modélisme qui, comme l'année dernière reversera une partie de ses bénéfices au profit du téléthon.

Une réunion d'organisation est prévue le 9 septembre à la mairie, venez nombreux, les bonnes volontés seront les bienvenues.



L'Espace Jeunes

Du 11 au 15 juillet, accompagnés de 2 animateurs, 7 jeunes de l'Espace Jeunes de Corzé sont partis en séjour à Saint- Jean-de-Monts.

Pendant 5 jours ils ont pu apprécier les charmes de la Vendée. Au programme de ce voyage, sports, baignades, visites et farniente.



Photo Espace jeunes

Nos objectifs étaient simples :

Respecter une hygiène de vie

- Respecter une alimentation équilibrée
- Avoir une activité sportive régulière
- Prendre soin de son hygiène corporel

Vivre en collectivité :

- Etablir un règlement intérieur commun
- Respecter les autres et leurs biens

Le groupe a beaucoup aimé ce temps passé ensemble et espère pouvoir renouveler l'expérience.

Pendant le bilan de fin de séjour, les jeunes ont émis le souhait de repartir l'année prochaine avec un groupe plus élargi et quelques jours supplémentaires.

Espace Jeunes
3 rue du Commerce
02 41 21 12 36 / 06 80 21 70 10
espacejeunes.corze@cc-duloir.fr
Patrick AMOUGOU

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h aux jeunes de 10 à 17 ans depuis le 29 juin jusqu'au 29 juillet et du 24 au 31 août.

Toutes les informations sont accessibles sur le site de la CCL cc-duloir.fr

Conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants a terminé l'année scolaire de belle façon en organisant une matinée ludique et instructive pour les enfants du troisième cycle (du CE2 au CM2) de l'école Adrien TIGEOT.

Mercredi 29 juin 2016, les enfants du CME ont présenté à leurs camarades ,regroupés dans la salle des fêtes, le déroulement de la matinée :

- «Facéties mathématiques» par la Cie Hippo Tam Tam. Spectacle interactif et grand remue-méninges,
- Atelier «grands jeux» - ceux-ci empruntés à la Ludothèque Angevine étaient installés dans la cour de récréation de l'école. Les enfants du Conseil Municipal encadraient leurs camarades pour apporter les consignes de jeux.

L'ensemble de la matinée a eu beaucoup de succès. Merci à eux.

Pour remplacer les enfants de CM2 du conseil municipal qui seront au collège à la prochaine rentrée, des élections seront organisées en octobre. Nous invitons tous les enfants intéressés par la vie de leur commune, qui souhaiteraient apporter leurs idées, concevoir et réaliser des projets, découvrir le processus décisionnel au sein d'une commune, à réfléchir à leur éventuelle candidature.

Informations : Patrick AMOUGOU 06 80 21 70 10

Infos brèves

Loir Basket Club



Photo Loir basket club

La saison 2015/2016 du Loir Basket Club s'est terminée brillamment avec la victoire en Coupe «du monde» de l'Anjou de l'équipe seniors féminines.

Cette équipe fanion évolue au plus haut niveau du championnat départemental après être montée la saison passée.

Elle a offert au club de LOIR BC la 2^{ème} Coupe de l'Anjou Senior de son histoire en s'imposant face à St-Sylvain lors de la finale du 4 juin dernier à Brissac-Quincé.

Les supporters s'étaient déplacés en nombre et en rouge et blanc et ont porté haut les couleurs du club.

Association Culturelle de Corzé

11

Pensez à vos prochaines activités, l'Association Culturelle vous propose divers ateliers :

- Conversation en anglais
- CEnologie
- Patchwork,
- Informatique
- Marche, rando
- Sculpture sur bois.

Renseignements : cesbronmarieandree@gmail.com
tel 02 41 32 24 28

Accueil de loisirs

Rue de la sucrerie
02 41 76 74 27
accueildeleisirs.corze@cc-duloir.fr

Communauté de Communes du Loir

Service Enfance-jeunesse
Rue de la Blaisonnaire
49140 Seiches sur le Loir
02 41 27 57 89
enfancejeunesse@cc-duloir.fr



L'accueil de loisirs

L'odyssée, récit de voyages plus ou moins mouvementé et rempli d'aventures singulières. (définition du petit Larousse).

Du mois de juillet jusqu'en octobre, l'accueil de loisirs de Corzé propose des thèmes qui invitent au voyage et à l'aventure. Accompagné par la Cie Lez'Arts Vers dans le cadre du festival Fabul'eau organisé par la Communauté de Communes du Loir, nos escales nous ramènent aux origines de l'homme et son rapport à la Terre. Un voyage riche en sensations qui invite l'enfant à plonger dans l'argile, la manipuler, la façonner... De cette expérience naîtront les décors du festival et des souvenirs incroyables entre copains.



Venez-nous rejoindre dans cette « Fabul'euse » aventure !!!

Les rendez-vous à ne pas manquer :

- Les ateliers Fabul'eau du vendredi
- Le jeudi 25 août, parcours « terre et poésie de la tête aux pieds »
- Veillée « au fil du voyage » le vendredi 26 août

Événements - Actualités

Comité des Fêtes

Depuis son redémarrage courant décembre, le Comité des Fêtes n'a pas chômé. Il a en effet organisé un marché de printemps le 13 mars puis une soirée loto à Tiercé le 16 avril et enfin une fête de l'été sur 2 jours les 4 et 5 juin 2016.

Il y consacre, beaucoup de temps et beaucoup d'énergie. Les résultats ne sont pas encore à la hauteur de ce que les membres peuvent en attendre. Avec un peu de patience et beaucoup de persévérance, ils y arriveront sûrement. La municipalité les encourage à continuer sur cette lancée.

Pour la Fête de l'Été les 4 et 5 juin, plus d'une vingtaine de commerçants sont venus exposés leurs produits.

Le samedi n'a malheureusement pas attiré les foules. Par contre, dimanche, une quarantaine d'équipes de boulistes ont pu s'adonner à leur occupation favorite et souvent leur passion, grâce au concours de boules. Après une matinée de jeu, ils ont pu se restaurer sur place et reprendre l'après-midi. Pendant ce temps un groupe de 3 chanteurs s'est produit sur scène, proposant un répertoire très varié. Enfin en cours d'après-midi, une représentation de Taï Chi a été proposé au public.

Un grand bravo aux organisateurs qui n'ont compté ni leur temps, ni leur énergie. Même s'ils auraient souhaité attirer plus de monde, cette première est une réussite. Assurément, les boulistes étaient ravis et seront certainement heureux de pouvoir revenir l'année prochaine. Nous les encourageons donc à surtout ne pas baisser les bras, étoffer leur équipe de bénévoles et à garder la « gnaque » pour continuer à animer CORZE avec autant d'enthousiasme !

Les portes ouvertes à l'école



Le vendredi après-midi 20 mai, l'école a ouvert ses portes, comme chaque année, aux parents d'élèves.

Les enfants étaient très fiers de présenter à leurs parents les travaux réalisés cette année, notamment à l'occasion de leurs sorties et, pour les plus grands, de leur classe découverte.



et dans les services périscolaires.

Le vendredi 20 mai en fin d'après-midi, les services périscolaires organisaient leurs portes ouvertes, en lien avec celles de l'école.

Comme l'an passé, cette initiative a permis aux nouveaux parents ainsi qu'aux nouveaux élèves de découvrir leur futur environnement qu'ils intégreront à la rentrée scolaire prochaine. A cette occasion, Micheline «La dame de la cantine» avait exposé différentes pâtes (à gaufre, à choux, à pain ...) avant et après cuisson.

C'était également pour les parents qui connaissaient déjà les lieux, l'occasion de discuter avec des agents communaux qu'ils rencontrent rarement dans le courant de l'année.

Tout le monde est reparti très satisfait !



L'inauguration de la salle informatique

Les portes ouvertes ont été l'occasion, pour la municipalité d'inaugurer la salle informatique puisque l'école a été dotée de nouveaux ordinateurs pour permettre aux élèves de pouvoir obtenir leur brevet informatique et internet, le fameux B2i, avant leur arrivée en 6^{ème}.

C'est en présence de Monsieur BERARDI, Président de la Communauté de Communes, que le maire et l'adjointe aux affaires scolaires ont coupé le ruban officiel.

Les enfants peuvent désormais apprendre avec un matériel «tout neuf» !

Photo Francette JONCHERAY



Photos Francette JONCHERAY

École Adrien TIGEOT

L'Angleterre en Limousin !

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des classes de Katia Idier, Stéphanie Fontaine et Isabelle Pessard sont partis en classe découverte du 9 au 13 mai, dans le Limousin à Coussac-Bonneval au domaine de l'Angelaud. Le thème de ce séjour était l'anglais sous toutes ses formes. Au menu, jeux, chants, danses, cuisine et tout cela en anglais mais aussi ruée vers l'or dans les rivières limousines ! Nos deux intervenants, eux-mêmes anglais, Andrew et Liam, nous ont appris beaucoup de choses. Mais nous sommes aussi allés à la découverte d'une ville médiévale Uzerche et pour finir nous avons découvert un lieu mythique « les grottes de Lascaux ». Ce projet comptait 68 enfants et 5 accompagnateurs, Kitty, Romain, Alison, Marie-Anne et Claire, nos deux championnes du 4L

Trophy ! Une nouvelle fois cela a permis de partager de grands moments et une nouvelle fois ils laisseront de beaux souvenirs à nos élèves.

Les enseignants remercient l'Association des Parents d'Élèves, le Conseil Municipal et les familles pour leur soutien dans cette nouvelle aventure. Et bien sûr un grand merci à tous les élèves de l'école !

Grande tombola de l'école

Une nouvelle fois, l'école a organisé une grande tombola avec des lots magnifiques à gagner : paniers garnis, spectacles, sorties ... une nouvelle fois, les meilleurs vendeurs ont été récompensés ! Les Corzéens ont été sollicités, mais ils n'ont pas été les seuls, le Maine-et-Loire et même la France entière, ont participé ! La gagnante pour le panier Angleterre avec un week-end pour une famille dans un endroit insolite est Jade Chauvat-Dauvé de l'école de Corzé. Cette tombola a permis à l'école de financer sa participation pour le projet classe découverte.

Le bal de « Promo »

Toujours dans le cadre du projet « Angleterre, Etats-Unis » de cette année pour les CE2, CM1 et CM2 et dans la continuité de la classe découverte, les enseignantes ont organisé pour fêter le départ des CM2 au collège un bal de « Promo », samedi 25 juin à la salle des fêtes de Corzé. Tous les enfants du CE2 au CM2 sont venus danser en respectant un « dress code », chemise et nœud papillon ou cravate pour les garçons et jupe ou robe pour les filles. Tout le monde a joué le jeu. Au menu, danse, concours du Limbo, élection du roi et de la reine des CM2, les heureux élus sont Joakim et Lola. Une belle soirée appréciée de tous enfants et parents.



La correspondance avec Lannion

Cette année était placée sous le signe de la correspondance avec une classe de CP de l'école Pen ar Ru de Lannion. La classe de CP-CE1 de Valérie Ursule a, tout au long de l'année, échangé des lettres collectives et des lettres individuelles. Ce projet s'est clôturé avec une rencontre au parc du Thabor à Rennes le lundi 20 juin.

Une journée riche pour les deux classes avec un mélange de jeux libres et de jeux d'orientation et de découverte du parc.

École Adrien TIGEOT

Le 4L Trophy

La classe de CE1-CE2 de Katia Idier a suivi et soutenu toute l'année un équipage de trophystes, Marie-Anne et Claire, tant dans la préparation à la course que lors de la course depuis Chemillé jusqu'au Maroc, le 4L Trophy. Cette correspondance et cette aventure étaient porteuses de valeurs importantes : la solidarité, l'entraide, l'humanitaire, une course où la meilleure équipe n'est pas la plus rapide mais celle qui fait le moins de kilomètres.



L'eau, le feu, l'air et la terre...

Depuis septembre, les classes de Céline Hubert-Dupé PS1-PS2, de Caroline Madiot MS-GS et de Sabrina Julienne GS-CP ont travaillé sur les 4 éléments. Elles ont commencé à travailler avec leurs élèves, la terre avec le Festival Fabuleau puis l'eau, le feu et l'air. Elles ont fait avec leurs classes des sorties en lien avec ce thème (visite du centre de secours de Seiches, du moulin de Villevêque, moulin de Sarré, musée de l'air...).

*L'école Adrien Tigot au grand complet, son personnel et tous ses élèves, vous souhaitent de bonnes vacances !
A la rentrée le jeudi 1er septembre 2016 !
Stéphanie Fontaine, Directrice*

La fête de l'école

Le vendredi 24 juin les familles se sont rassemblées dans la cour de l'école élémentaire pour assister à la Fête de l'école et, parce qu'il ne pouvait pas en être autrement, le beau temps était revenu, permettant à tous d'apprécier les spectacles préparés par les enfants.



Un grand merci aux enseignantes, qui secondées par les ATSEM pour les plus petits, ont mis en place des scènes pleine de gaîté comme peuvent en témoigner les photos.

Un sympathique au revoir aux enfants de CM2 a clos le spectacle.

Mais la fête n'était pas tout à fait terminée puisque plus de 300 personnes ont ensuite participé au repas proposé par l'Association des Parents d'Elèves.



Remise des dictionnaires

Entouré de ses adjoints, le Maire, Jean-Philippe GUILLEUX, a procédé à la remise des dictionnaires aux 24 élèves de CM2 qui vont à la rentrée prochaine rejoindre le collège. La municipalité souhaitant apporter un peu de solennité à la cérémonie, celle-ci a eu lieu seulement en présence des parents et des élèves concernés, à l'école élémentaire, le 1^{er} juillet.

Si pour certains l'ère du numérique est incontournable, il n'en demeure pas moins qu'internet n'est pas le seul outil pour s'informer ou faire des recherches, un dictionnaire demeure une source d'information indispensable.

Bien qu'ayant été préparés par des visites au collège, à cette étape importante qu'est l'entrée en 6^{ème}, ce ne sera sans doute pas sans émotion que nos écoliers feront leur rentrée ! L'ensemble de la municipalité souhaite que ce dictionnaire, qui les accompagnera dans leur vie de collégien, soit pour eux un outil précieux qui leur rappelle l'école de leurs premiers apprentissages et les vœux d'encouragement et de réussite que nous formulons à leur égard.

Enseignants, parents et élus se sont ensuite retrouvés autour d'un « jus de fruits d'honneur ».





Office de Tourisme du Loir en Anjou

14 bis, rue Henri Régnier
49140 Seiches sur le Loir
02 41 60 46 78

L'actualité de l'Office de Tourisme :

Nouveautés pour les randonneurs :

- une **application mobile «France Touristic»** vous accompagnera sur les circuits de randonnées vous permettant de retrouver restaurants, hébergements ou les sites de visites proches de chez vous (en téléchargement sur Android ou Iphone).
- une pochette **«Randoloir»** regroupant six fiches vient d'être éditée par la Communauté de Communes du Loir. Elle est en vente à l'Office de Tourisme au prix de 3 €.

Le guide de l'été **«Manifestations du Loir en Anjou»** est paru. Il est disponible à la mairie ou à l'Office de Tourisme où vous trouverez également une documentation très complète des sites et animations de l'Anjou.

Enfin vous pouvez vous abonner à la **lettre d'information** pour ne rien manquer des événements du territoire.

Courriel : tourismeduloir.enanjou@gmail.com
<http://tourisme-duloir-enanjou.over-blog.com>
Web : www.angersloiretourisme.com

Ouvertures :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Fermé le mercredi et les jours fériés.

Horaires d'été du 12 juillet au 20 août 2016

Mardi et samedi : de 9h à 12h et 13h à 16h

Mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 17h

A vos agendas...

23 juillet	Balade en canoë sur le Loir*	Office de Tourisme du Loir en Anjou
24 juillet	Concert de musique baroque*	Chapelle de Monplacé à Jarzé
27 juillet	Chasse aux trésors dans les vignes*	Office de Tourisme du Loir en Anjou
29 juillet	Randonnée à Beauvau*	ASER - rando semi-nocturne
6 août	Rando vélo «les moulins du Loir»*	Office de Tourisme du Loir en Anjou
11 août	Balade en canoë sur le Loir*	Office de Tourisme du Loir en Anjou
17 août	Sortie patrimoine naturel «du coté de Chauffour»*	Office de Tourisme du Loir en Anjou
21 août	Marathon de pêche sur les bords du Loir	Les pêcheurs du Loir
21 août	Balade en attelage à Chambiers*	Office de Tourisme du Loir en Anjou
21 août	Choeur d'homme de St Petersburg*	Chapelle de Monplacé à Jarzé
24 août	Atelier pêche nature des pêcheurs du Loir à Marcé*	Office de Tourisme du Loir en Anjou
3 et 4 septembre	RURALITÉS à MARCÉ	
23 septembre	FABUL'EAU **	Montreuil-sur-Loir
24 septembre	“	Seiches-sur-le-Loir
25 septembre	“	Lué-en-Baugeois
2 octobre	Repas des aînés	Restaurant scolaire
8 octobre	Finale du Corzéen	Société l'Union
9 octobre	VIDE GRENIERS	Association des Parents d'Élèves
30 octobre	Marché d'automne	Comité des Fêtes
19 novembre	Thé dansant	Comité des Fêtes
3 décembre	Loto à Tiercé	Association des Commerçants et artisans
3 décembre	TÉLÉTHON	Organisé par la municipalité
4 décembre	MRCC	Course Salle des Sports
4 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié
18 décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes

* Pour toutes ces manifestations, les réservations se font à l'Office de Tourisme. ** Programme en dernière de couverture



Organisé par l'Association des
Parents d'Élèves de
l'école Adrien Tigeot

**Dimanche
9 octobre 2016**

de 8 h à 18 h

Comme tous les ans depuis 19 ans, le vide grenier anime les rues de Corzé et met en fête les rues de notre beau village ! Les nombreux stands permettent aux habitants et visiteurs de déambuler dans notre village de bord de Loire et de le (re) découvrir : notre vide grenier est l'un des plus importants du département, très certainement parce qu'il se déroule dans les rues et non dans un stade ou dans un champ.

Cette année, le vide grenier fêtera ses vingt ans d'existence grâce à l'APE (association de parents d'élèves) et grâce aux bénévoles qui viennent aider pour que les projets de l'équipe enseignante puissent voir le jour grâce aux fonds récoltés. Ces projets font vivre notre école et les enfants de Corzé peuvent ainsi vivre des aventures, des expériences inoubliables pendant leur scolarité et découvrir des activités culturelles proposées à l'extérieur de la commune. Plusieurs exemples : des sorties aux musées, des échanges avec les correspondants des autres écoles, une classe de découverte du 9 au 13 mai pour tous les élèves de CE2, CM1 et CM2,...

Ces moments ne peuvent être mis en place que s'ils sont financés ... et s'il y a suffisamment de bénévoles pour aider à la mise en place de cette journée importante pour notre école et nos enfants.

Si, pour les visiteurs et les exposants, le vide grenier dure une seule journée, ce n'est pas le cas pour les organisateurs qui sont à pied d'œuvre dès le vendredi matin et, ce jusqu'au lundi midi pour tout mettre en place et tout débarrasser, sans oublier la préparation en amont qui débute dès le mois de mai avec la préparation des affiches et des bulletins d'inscription, les réservations des matériels, puis en août avec leurs distributions dans les vides greniers aux alentours, ensuite en septembre avec la prise en compte des inscriptions et la mise en place des exposants, et début octobre avec les commandes à passer ...

Pouvez-vous aider le week-end du vide-grenier ? Oui car toutes les personnes (parents, anciens et futurs parents, grands-parents, habitants,...) qui le souhaitent et qui sont prêtes à donner 1 heure, 1 demi-journée, 1 journée,... afin que le vide-grenier puisse continuer à exister, pour qu'il se poursuive d'années en années sont les bienvenues.

Pour notre école, il est important que de nouvelles personnes rejoignent régulièrement l'équipe de bénévoles. Même si vous n'avez pas beaucoup de temps, votre participation est utile et importante. C'est aussi l'occasion de faire connaissance et de partager un moment convivial.

Nous vous donnons également rendez-vous les samedis 3 et 10 septembre de 9h à 12h dans les salles associatives pour prendre vos inscriptions et vous donner la priorité sur vos emplacements si vous souhaitez être exposants mais aussi pour répondre à vos éventuelles questions...

Règlement du vide-greniers de CORZÉ du 9 octobre 2016

Article 1

L'Association des Parents d'Élèves organise le vide-greniers de Corzé. Elle a l'exclusivité de toute restauration (nourriture, boisson, confiserie etc).

Article 2

Toute vente de nourriture, d'animaux, d'armes à feu, d'armes blanches est strictement interdite sur le site du vide-greniers.

Articles 3

Des parkings sont réservés aux exposants. Aucun véhicule ne pourra stationner sur le périmètre du vide-greniers entre 8h et 18h.

Article 4

L'exposant s'engage à ne vendre que des objets lui appartenant et dont le commerce est autorisé en conformité avec les lois en vigueur. En cas de non respect de cette disposition, l'organisation décline toute responsabilité en la matière ainsi qu'en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux ou douaniers et contributions.

Article 5

La participation des camelots et des forains n'est pas autorisée à cette manifestation.

Article 6

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte, ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Article 7

Le paiement de l'emplacement et l'installation des exposants entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempéries ou d'impossibilité d'exposer pour des raisons personnelles.

Article 8

Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants, le nombre d'emplacements étant limité à 400.

Article 9

La participation au vide-greniers de Corzé implique l'acceptation de la totalité du règlement.

Vide-greniers Association des Parents d'Elèves.

Si faire partie de cette formidable aventure humaine vous tente, merci de remplir le coupon ci-dessous en fonction de vos disponibilités et de le retourner à Vanessa LEROYER – 6 rue des Goganes 49140 CORZE.

NOM :

Prénom :

Coordonnées téléphoniques :

[Indiquer dans le tableau le(s) créneau(x) et les actions qui vous intéressent]

	Actions	Matin	Après-midi
Vendredi 7 octobre mise en place	<ul style="list-style-type: none">Balisage des ruesFléchage parkings	9 h - 10 h 10h - 12 h	14 h - 16 h 16 h - 18 h
Samedi 8 octobre	<ul style="list-style-type: none">Marquage des emplacementsElectricité parking ...	8 h - 10 h 10h - 12 h	14 h - 16 h 16 h - 18 h
Dimanche 9 octobre	<ul style="list-style-type: none">Accompagnements des exposants à leurs emplacements (5h à 9h)2 buvettes (9h à 19h)2 alimentations - crêpes, sandwichs (9h à 17h)Parkings (5h à 10h)Circulation (5h)Rangements (18h à 21h)	5 h - 7 h 7 h - 9 h 9 h - 11 h 11 h - 13 h	13 h - 15 h 15 h - 17 h 17 h - 19 h 19 h - 21 h
Lundi 10 octobre nettoyage	<ul style="list-style-type: none">Débalisage des ruesDéfléchage des parkings	9 h - 12h	14 h - 16 h

Bulletin d'inscription

au vide-greniers de Corzé du dimanche 9 octobre 2016

A retourner, avant le 30 septembre 2016 (dernier délai), à : Madame Sarah DESNAUD

la Petite Gendrie 49140 CORZÉ

Emplacement 6 m2 environ (3mx2m) / 8€ AVEC RÉSERVATION

Renseignements et inscriptions :

02 41 18 54 63 ou 06 24 14 46 22 (de 19h à 21h)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Je réserve :emplacements x 8 €, soit un total de : €

Je joins : - un chèque du montant total, à l'ordre de l'APE de Corzé

- la photocopie recto/verso d'une pièce d'identité

(carte d'identité, permis de conduire ou passeport)

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, au verso, et en accepte le contenu.

J'atteste sur l'honneur ne pas être «professionnel».

Fait àle

Signature

Profitez de l'été au lac de Malagué

Navette gratuite pour tous



DU 5 JUILLET AU 11 AOÛT

Comme chaque année, la CCL met en place une navette gratuite pour vous rendre à Malagué. Du 5 juillet au 11 août, tous les mardis, mercredis et jeudis.

Circuit 1

La Chapelle St Laud	départ 13h30	retour 18h10	Abri-bus - rue Pierre Jouanneau
Seiches sur le Loir	départ 13h36	retour 18h03	Parking de l'aire de pique-nique
Montreuil sur Loir	départ 13h42	retour 17h57	Place de l'église
Corzé	départ 13h52	retour 17h47	Rue du moulin de la Motte, place de l'atelier municipal
Marcé	départ 14h03	retour 17h36	Face à l'école
Malagué			

 LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE



02 41 27 57 80

www.cc-duloir.fr

Un service de la Communauté de Communes du Loir

2 EXPRESS
sur la ligne 2

anjoubus
le réseau de transport du Département de Maine-et-Loire

LIGNE 2 / 2 Services Express

DURTAL >> SEICHES-SUR-LE-LOIR >> ANGERS

Plus pratique, Plus rapide et tellement moins cher que la voiture
avec un accès direct au centre-ville d'Angers et au tramway



Renseignements au 02 41 74 15 00 - Transports VOISIN

Voisin

www.anjoubus.fr

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

FESTIVAL FABUL'EAU

23, 24 et 25 septembre 2016

Vendredi 23 septembre
à Montreuil sur Loir à 20h30

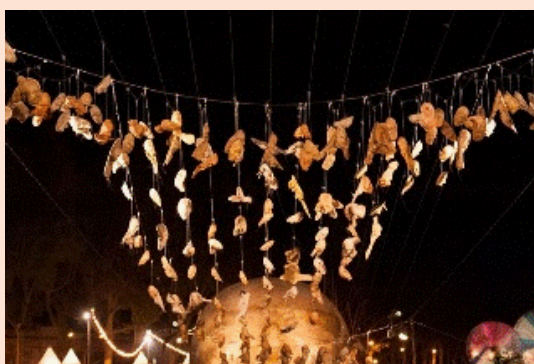
La Compagnie du Coin

Ils sont musiciens-acteurs ou instrumentistes-danseurs, passionnés d'improvisation, artisans obstinés de rigueur musicale et bons vivants. La musique avant tout, profonde, ouverte à tous les possibles, savamment populaire.



Samedi 26 septembre à Seiches-sur-le-Loir - Espace public derrière Villa Cipia

Cie Lez'Arts Vers, L'ODYSSEE.



Installation-spectacle / tout public/ de 14h à 22h,

Du sol émerge une tête immense, elle paraît chanter mais ce sont des centaines de visages qui jaillissent de sa bouche ouverte... Quatre personnages invitent à l'étrange, à l'écoute, au regard...

Cie Isaurel Dans l'après midi 3 sets de 3/4 d'heure.

Entre terre et ciel, les danseurs improvisent, au son de la guitare, un nouveau voyage au cœur du végétal, de l'animal et de l'humain. Ce voyage mêle l'acrobatie et le trapèze à une danse poétique, parfois fusionnelle, percutante, rituelle ou apaisante.

La Cie Garçons s'il vous plaît

Garçons s'il vous plaît ! se balade au cœur du public muni d'une ardoise de chansons à la demande. A leur répertoire de la chanson française, du classique, des musiques de films.

Dans l'après midi 2 sets d'1/2 heure et une balade chantée.

La Cie Big Joanna, fanfare,

Les 6 musiciens de Big Joanna vous attrapent au coin de la rue et vous rappellent que la musique ça fait du bien au cœur, ça libère les corps et déchaîne parfois les cordes vocales! **Le soir, set de 1h30.**



Organisé par la Communauté de communes du Loir, Fabul'eau se déroule chaque année dans 3 communes du territoire. Les spectacles sont gratuits et se déroulent en plein air

Les horaires et lieux des spectacles sont susceptibles d'être modifiés.

Communauté de Communes du Loir
www.cc-duloir.fr

Dimanche 27 septembre à Lué-en-Baugeois à 11h, près de la mairie

Cie du Cri et Michaël GLÜCK pour une création lecture poétique (1h30)

Pour finir le festival sur une touche poétique, La Cie du Cri et Michaël Glück nous présenteront une œuvre tout à fait originale. En s'inspirant du spectacle Murmures et des écrits du poète, ils nous livreront un spectacle unique et nous transporteront dans un univers magique et singulier, mêlant théâtre, musique et écriture.

